



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Perspectives de changement dans la localisation et les techniques de production de viande bovine

Michel Petit

Citer ce document / Cite this document :

Petit Michel. Perspectives de changement dans la localisation et les techniques de production de viande bovine. In: Économie rurale. N°78, 1968. Les nouveaux facteurs de localisation de la production agricole dans la C. E. E. pp. 43-52;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2025>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_78_1_2025

Fichier pdf généré le 08/05/2018

PERSPECTIVES DE CHANGEMENT DANS LA LOCALISATION ET LES TECHNIQUES DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE (*)

par Michel PETIT

Professeur de Sciences économiques à l'E.N.S.S.A.A.

Dans un article précédent (1), nous avons montré combien l'offre agricole était en France, comme dans beaucoup d'autres pays d'ailleurs, mal adaptée à la demande. La raison principale de ce désajustement doit être recherchée dans l'insuffisante mobilité des diverses ressources engagées dans la production agricole, autrement dit dans la rigidité des structures de production. L'accumulation de surplus laitiers est l'illustration la plus significative de cette thèse. Lorsque l'on cherche à réduire la production de lait, il semble évident d'essayer de la remplacer par celle de viande bovine. Mais l'analyse économique et l'expérience des années récentes montrent que la chose n'est pas facile.

Le lait et la viande sont des productions à la fois complémentaires et substituables. Ils sont complémentaires parce que les vaches laitières finissent en boucherie et parce qu'elles donnent des veaux qui, pour la plupart, finissent également en boucherie. Elles sont substituables parce que les vaches laitières peuvent être éventuellement remplacées par des vaches dont le lait sert exclusivement à la consommation animale et parce que même avec un troupeau de vaches laitières, il existe, surtout dans une perspective de croissance, des variations possibles dans la proportion respective du nombre de vaches et du nombre de veaux élevés jusqu'à l'âge adulte pour donner de la viande. Les relations entre production de viande et production de lait sont donc variables selon le système de production choisi par l'exploitant agricole.

Les principaux systèmes de production bovine peuvent être distingués selon que la vente de lait est considérée comme la source principale de reve-

nu (2) ou non et selon l'âge de vente des bovins autres que les vaches. Ces deux distinctions permettent en effet de proposer la classification suivante :

- La production laitière spécialisée ;
- La production laitière associée à l'élevage soit de veaux de boucherie, soit de bovins d'embouche en donnant à ce terme le sens très général d'animaux élevés pour la production de viande adulte ;
- La production spécialisée de veaux de boucherie à partir d'un troupeau de vaches « reproductrices » (3) ;
- L'élevage spécialisé de bovins d'embouche. A ces quatre systèmes principaux qui se caractérisent tous par la présence de vaches, il faut ajouter la production de veaux de boucherie en batterie et l'engraissement de gros bovins.

Le choix du système de production bovine s'insère dans l'ensemble des décisions des agriculteurs relatives à toutes les productions et il faut éviter d'accorder une attention exclusive aux relations entre production de viande et production de lait. D'une façon générale, les travaux effectués par notre équipe de recherches depuis plus de trois ans montrent que parmi les facteurs influençant les décisions des agriculteurs, les structures de production et le niveau technique des exploitants jouent un rôle primordial. En matière de production bovine, ce sont surtout eux qui déterminent l'orientation laitière du troupeau. Lorsque les exploitations sont petites, c'est-à-dire lorsque le rapport terre-travail est faible, c'est la production laitière qui permet la meilleure valorisation du facteur le plus rare, la terre. Si les ressources en capital et le ni-

(*) M. Petit remercie MM. Albert, Bagot, Bergmann, Bousard, Brossier, Brun et Viallon pour les critiques qu'ils ont bien voulu faire à une première version de cette note.

(1) PETIT (M.) et VIALON (J.-B.). — Surplus laitiers et céréaliers, déficit de viande. La production agricole française est-elle mal orientée ? *Economie Rurale*, n° 75, janvier-mars 1968.

(2) Cette distinction est celle retenue par les statisticiens, ce qui facilitera l'analyse quantitative à partir des résultats des enquêtes sur la structure du cheptel bovin.

(3) Nous reprenons là encore la terminologie des statisticiens qui désignent ainsi les vaches dont la production principale n'est pas le lait.

veau technique le permettent, l'exploitant aura alors des vaches laitières dont il vendra le lait s'il existe des circuits de ramassage, sinon il produira des veaux de boucherie. Lorsque les ressources en capital ou le niveau technique ne permettent pas à l'exploitant d'avoir des vaches laitières productives, il aura de moins bonnes vaches mais produira alors en général des veaux de boucherie. La production artisanale de veaux de boucherie apparaît ainsi, pour l'économie de l'exploitation, comme un moyen de commercialiser le lait de vaches que nous avons qualifiées plus haut de « reproductrices ». Lorsque le rapport terre-travail augmente, l'élevage de bovins d'embouche peut être associé à la production laitière si le rapport des prix entre la viande bovine et le lait le permet. Les productions végétales pour la vente (céréales, cultures industrielles) peuvent prendre une importance accrue aux dépens des productions animales. Mais lorsque les conditions naturelles ne favorisent pas ces cultures (cas des régions herbagères) l'importance des vaches laitières diminue moins vite. Aux valeurs élevées du rapport

terre-travail elles peuvent toutefois être remplacées par des vaches reproductrices dont les produits sont élevés pour l'embouche.

Cette analyse très brièvement résumée montre la complexité et la diversité des relations entre les productions de lait et de viande bovine. En l'absence d'un inventaire satisfaisant des divers types d'exploitation, une analyse régionale peut constituer une approximation permettant de préciser les relations entre ces deux productions en France de façon plus approfondie que ne pourrait le faire une analyse menée au seul niveau national. Par là même, elle doit permettre d'éclairer les décisions de politique susceptibles d'atténuer sinon de supprimer l'inadéquation entre l'offre et la demande de produits agricoles.

Entreprendre une analyse régionale requiert tout d'abord d'étudier la localisation actuelle de la production de viande bovine et ses causes et ensuite de dégager quelques perspectives d'évolution. Ces deux thèmes constitueront les deux parties de notre exposé.

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Les faits

Chaque année, le Ministère de l'Agriculture publie des estimations du nombre de bovins présents dans les exploitations agricoles au 1^{er} octobre. Mais ces estimations, autrefois basées sur les déclarations de commissions communales qui étaient souvent fantaisistes, sont maintenant le fait des statisticiens agricoles départementaux. Or, ceux-ci n'ont que peu d'information objective nouvelle chaque année. En fait, seules les enquêtes systématiques par sondage réalisées en 1963 et 1967 donnent vraiment des renseignements variés et assez sûrs pour nourrir une analyse relativement fine. Malheureusement, les premiers résultats de l'enquête 1967 ne seront publiés qu'à la fin de cette année et l'ensemble des résultats que dans le courant de l'année 1969 (4). Nous ne présenterons donc pas vraiment la situation actuelle mais la situation au 1^{er} janvier 1963 (5). L'absence de chiffres plus récents est, certes, regrettable, mais, en fait, nous pensons

qu'elle n'est pas trop gênante, car nous nous intéressons ici surtout aux différences régionales et l'observation empirique montre que les changements dans ces différences se produisent lentement. Lorsque les résultats de l'enquête 1967 seront disponibles, ils pourront être utilisés pour tester certaines des hypothèses proposées dans la deuxième partie de cet article.

La grande diversité de l'élevage bovin en France est une caractéristique qui s'impose immédiatement à l'observateur. Cranney et Servolin (6) ont récemment proposé de distinguer, outre la zone méditerranéenne exclue de l'analyse par suite de sa production très faible, trois zones en France :

— Une zone laitière dans laquelle la proportion des femelles de souche, considérées par leurs propriétaires comme des femelles laitières, est très importante (90 % et plus). Par femelles de souche, il faut entendre les vaches et génisses gardées pour la production.

— Une zone reproductrice, où la proportion des femelles de souche considérées comme des reproductrices est notable.

— Une zone intermédiaire.

(4) Ces délais apparemment longs sont dus aux redressements délicats requis par les sous-déclarations relatives à certaines ventes.

(5) Les résultats de l'enquête 1963 ont été publiés dans *Statistique Agricole*. Suppléments série « Etudes » n° 4, mai 1965, n° 13, juin 1966, n° 33, décembre 1967.

(6) CRANNEY (J.) et SERVOLIN (C.). — *Les causes des excédents laitiers*, communication à la réunion des directeurs de l'INRA, ronéo, Paris, 1968.

Zone laitière

Comme on peut le voir sur la carte I, la zone laitière couvre l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, le Nord, les zones de grandes cultures du Bassin Parisien (7), l'Est y compris le Jura et la région Rhône-Alpes. Cette zone formée de 48 départements a 65,5 % de toutes les femelles de souche en France (cf tableau I). Sa contribution importante à la production nationale de viande bovine peut être caractérisée par le fait que 70 % des 2 117 800 jeunes animaux gras et 52,5 % des bovins maigres vendus en France en 1962 par les exploitants provenaient d'exploitations qui y sont situées. Les animaux maigres étaient des femelles reproductrices présentes en France. Mais cette zone est très hétérogène à maints égards et, notamment, en matière de production bovine. On peut y distinguer schématiquement trois groupes de régions :

— *Les régions du Moyen-Ouest* (Normandie et Pays de la Loire (8) où, à la production laitière, est associée l'élevage de bovins maigres et où l'on rencontre en outre une activité importante d'embouche à l'herbe qui est surtout pratiquée par des éleveurs spécialisés, des agriculteurs âgés en semi-retraite ayant accumulé suffisamment de capital, des agriculteurs ayant de grandes surfaces et de grandes quantités de capital, des négociants et des bouchers propriétaires d'herbages. Ainsi, dans cette région, la proportion des jeunes animaux d'embouche dans les effectifs totaux présents au 1^{er} janvier 1963 est-elle supérieure à 25 % alors qu'elle n'est que de 15,5 % dans l'ensemble de la France. Ces neuf départements avaient 1 066 800 animaux d'embouche présents au 1^{er} janvier 1963, soit 35 % de l'effectif national des animaux de ce type. Ils constituent l'une des sources importantes de bovins maigres en France, puisque 45,7 % des ventes de bovins maigres ont été effectuées par des exploitants de ces neuf départements. Pourtant, la production de maigres n'y est pas la principale production de viande bovine (70 % des animaux d'embouche présents le 1^{er} janvier 1963 étaient destinés à être vendus directement en boucherie).

— *Les régions de grande culture du Bassin Parisien* (Picardie, Région Parisienne, plus les départements de la Marne et de l'Eure-et-Loir) où la production laitière est, on le sait par ailleurs, en régression. Cette production peu importante (9,5 % de l'effectif national de femelles laitières) est surtout cantonnée dans les petites exploitations comme

(7) Il peut paraître surprenant de voir le Bassin Parisien dans la zone laitière. Il s'agit là d'une terminologie malheureuse mais peu gênante si l'on se souvient que la définition de cette zone implique simplement que les vaches présentes sont en majorité des vaches laitières qu'elles soient nombreuses ou non.

(8) La Vendée, qui n'est pas dans la zone laitière, exclue.

l'indique le fait que plus de 90 % des exploitations ayant des bovins au 1^{er} janvier 1963 avaient moins de 20 vaches. Par contre, cette zone est un centre important d'engraissement à l'auge en hiver et un peu à l'herbe en été dans les prés permanents des grandes exploitations céréalières. Ainsi, 17 % des ventes de bovins gras en France ont-elles été effectuées par des exploitants de ces régions. L'importance des activités spécialisées d'engraissement est illustrée par le fait que plus de 40 % des animaux d'embouche présents au 1^{er} janvier 1963 avaient été achetés en 1962.

— *Les autres régions* (Bretagne, Nord, Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Rhône-Alpes). Elles sont plus particulièrement spécialisées dans la production de lait puisque les animaux d'embouche représentaient moins de 8 % de l'ensemble des bovins présents le 1^{er} janvier 1963.

Zone reproductrice

Cette zone ayant été définie par opposition à la zone laitière, on s'attend que les productions bovines y soient relativement hétérogènes. On y trouve, certes, plus de 2,8 millions de femelles reproductrices mais aussi plus de 2,2 millions de femelles « laitières ». Cette zone a fourni 47,5 % des bovins d'embouche vendus maigres en 1962 mais seulement 29,8 % des gras. En fait, il convient de distinguer dans cette zone plusieurs orientations de la production de viande bovine. Dans la région charolaise (Bourgogne plus quelques départements périphériques) se trouve un véritable troupeau spécialisé pour la production de viande adulte (forte proportion de femelles reproductrices, proportion importante d'animaux d'embouche dans les effectifs totaux, faible rapport entre le nombre de veaux vendus avant un an (pour la boucherie ou comme veau « à remettre ») (9) et le nombre de veaux nés. Ainsi, les 5 départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de l'Allier, du Cher et de l'Indre avaient-ils 14 % des animaux d'embouche présents dans les exploitations françaises le 1^{er} janvier 1963. Près de 60 % de ces animaux étaient destinés à être vendus maigres si bien que 33 % des bovins maigres vendus en France proviennent de cette région charolaise, alors qu'elle ne produit que 10 % des gras.

— Dans le reste de la zone, qui couvre le reste du Massif Central et le Sud-Ouest, les femelles reproductrices sont surtout utilisées pour nourrir des veaux de boucherie, comme le montre la carte n° 2, donnant une image de la distribution par département du rapport nombre de veaux de boucherie vendus pour 100 naissances vivantes. Quelques dé-

(9) Les veaux « à remettre » sont des veaux vendus avant sevrage.

partements de cette zone font exception à cette règle. C'est le cas de la Vendée, classée dans la zone reproductrice parce qu'un tiers des femelles de souche sont des reproductrices mais dont l'économie des productions bovines se rapproche de celle des autres départements des Pays de la Loire. Les races principales y sont la Normande et la Parthenaise (89 000 et 69 000 femelles de souche respectivement), mais le troupeau charolais y a connu un développement notable (39 000 femelles). L'Aveyron est une autre exception qui s'explique probablement parce que s'y trouve l'Aubrac, région traditionnellement productrice de bovins adultes. Dans le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne et la Gironde où la proportion de veaux de boucherie est relativement faible, si l'on compare avec les autres départements du Sud-Ouest et du Massif Central, la proportion de femelles laitières est relativement élevée et l'on constate que la proportion de veaux à remettre vendus est également élevée. Enfin, le Cantal est un département laitier particulier. D'une part s'y trouve le bassin laitier d'Aurillac, d'autre part en montagne les veaux nés au printemps têtent leur mère au début et à la fin de chaque traite. Les bœufs Salers sont en quelque sorte des sous-produits du lait. Une fois la région charolaise et la Vendée mises à part, la zone reproductrice produit donc peu de viande bovine adulte (10). On y trouvait moins de 13 % des bovins d'embouche présents le 1^{er} janvier 1963 dans les exploitations et seulement 9,5 % des bovins maigres vendus en 1962 en provenaient.

La localisation des productions de viande est en quelque sorte résumée par les cartes 3 et 4 donnant la répartition par département des animaux d'embouche gras et maigres vendus en 1962 dans l'ensemble du pays. Elles montrent que la production de gras est assez répandue dans la partie Ouest de la zone laitière (Bretagne, Moyen-Ouest et Nord du Bassin Parisien) et dans la partie nord de la zone reproductrice Vendée, Deux-Sèvres et zone charolaise. La production de maigres pour la vente est beaucoup plus concentrée dans le Moyen-Ouest et dans la zone charolaise.

Causes de la localisation actuelle

L'analyse des facteurs déterminant le choix du système de production que nous avons présentée dans l'introduction permet d'expliquer la localisation de la production de viande bovine telle qu'elle vient d'être décrite ci-dessus.

(10) Tous les animaux vendus en boucherie avant l'âge d'un an sont classés dans les veaux de boucherie, c'est pourquoi le Limousin n'apparaît pas dans les régions productrices de viande adulte.

L'implantation des races dans les différentes régions joue certes un rôle crucial mais elle nous semble pouvoir être prise en compte au moins partiellement dans notre analyse. En effet, un agriculteur peut toujours décider de changer de race. Il lui faut alors vendre son cheptel et racheter d'autres animaux. La décision de changer dépend de ses ressources en capital et de son niveau technique caractérisé par ses connaissances et ses capacités de conduire un troupeau de vaches plus ou moins productrices. L'état actuel de l'implantation des races dépend donc des circonstances historiques qui ont déterminé l'apparition des différentes races et des décisions actuelles de garder les races locales ou d'en changer.

Dans le Moyen-Ouest, les races Normandes et Maine-Anjou constituent le noyau essentiel du troupeau bovin. Par leurs caractéristiques, ces races exploitées pour la production de lait, se prêtent bien à l'élevage de bovins adultes et facilitent donc l'existence d'un système mixte permis en outre par la dimension des exploitations. Dans la Bretagne voisine, l'exiguïté des exploitations a interdit l'extension de la production de viande adulte et forcé la spécialisation laitière de l'élevage bovin.

Dans les grandes exploitations du Bassin Parisien, la production laitière est en nette régression. Malgré la proximité des centres de consommation, les agriculteurs ne peuvent pas concurrencer avec une main-d'œuvre salariée, les exploitants des régions plus éloignées utilisant une main-d'œuvre familiale dont le coût d'opportunité est faible. En revanche, l'engraissement de bœufs pendant l'hiver assure le plein emploi de la main-d'œuvre salariée permanente et permet d'utiliser des aliments bon marché tels que la pulpe. Pourtant, cette activité semble en régression pour de nombreuses raisons et notamment par suite des risques inhérents au métier d'engraisseur et par suite de la concurrence pour l'emploi des ressources en capital de productions végétales de plus en plus mécanisées.

La production laitière, dans l'Est de la France est due à la forte proportion de prairies permanentes reflétant la difficulté de labourer, à l'exiguïté relative des exploitations, au développement d'une race bonne laitière (Pie Rouge de l'Est) et au prix élevé du lait payé aux agriculteurs par suite de l'existence de circuits commerciaux créés depuis longtemps et qui bénéficiaient de la demande croissante des consommateurs pour les fromages de type « gruyère » (11).

Par contraste, on ne trouve pas une production laitière aussi développée dans les montagnes du

(11) Nous n'ignorons pas les problèmes auxquels les fruitières doivent faire face actuellement, problèmes qui ont été bien analysés par LABOUESSE et PERRAUD. Le point essentiel pour notre analyse ici est que ces fruitières ont payé des prix élevés pour le lait de leurs adhérents.

Massif Central où les conditions sont pourtant relativement proches de celles du Jura ou de la Savoie. Pourtant, autrefois, les vaches de l'Aubrac ou du Cantal étaient traitées en montagne et le lait transformé en fromage, mais, d'une part la demande pour des fromages de cette région est moins ferme que pour le gruyère et, d'autre part, la densité de main-d'œuvre agricole a beaucoup plus diminué que dans les Alpes probablement pour des raisons extra-agricoles.

Dans la zone charolaise, il semble bien que des raisons historiques (12) et la chance ont permis le développement de la race à viande exceptionnelle qu'est la charolaise. Or, dans les conditions actuelles, la taille des exploitations de la zone est en général trop faible pour permettre un revenu satis-

faisant avec la seule production de viande. En revanche, la vente d'animaux reproducteurs peut être très profitable. Néanmoins, dans des régions situées à la périphérie de cette zone, de nombreux agriculteurs songent à abandonner cette production pour passer au lait. Les résultats que nous avons obtenus dans les Combrailles (13) nous paraissent justifier une telle remise en cause.

Dans le reste du Massif Central et dans le Sud-Ouest, la production de veau de boucherie est, pour l'économie de l'exploitation, surtout un moyen de vendre du lait. Bien souvent, la production laitière est imposée par l'exigüité des surfaces mais les rapports de prix entre le lait, le veau de boucherie et le veau de huit jours ont une influence considérable sur l'orientation du système de production.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

La rigidité des structures de production, la lenteur de l'accumulation du capital et du progrès technique sont telles que les changements dans la répartition géographique du troupeau de vaches ne seront probablement pas considérables. En revanche, il est probable que le nombre de vaches laitières continuera de s'accroître aux dépens des vaches reproductrices. C'est le cas dans de nombreuses régions du Sud-Ouest et du Massif Central.

En effet, les informations recueillies de diverses sources indiquent que les races locales de ces régions sont en nette régression. Le tableau 2, consignant des résultats de l'enquête sur la structure du cheptel bovin au 1er janvier 1963 et de l'enquête d'entretien réalisée le 1er octobre 1964, fait nettement apparaître une réduction du nombre de femelles de ces races alors que le nombre total de femelles en France a augmenté. Or, la suppression des races locales se fait surtout au profit des races laitières, notamment la Frisonne. L'orientation vers la production laitière semble donc se confirmer nettement. Elle est tout-à-fait en accord avec les résultats micro-économiques que nous avons obtenus en Côteaux de Gascogne et en Combrailles. L'adoption

du progrès technique se fait au profit de la production laitière. Cette évolution est d'ailleurs favorisée par le développement des aliments d'allaitement pour les veaux. Les subventions qui encouragent ce développement entraînent la substitution de ces aliments au lait dans les exploitations artisanales, ce qui accroît les ventes de lait. En outre, ces aliments permettent le développement de la production industrialisée de veaux, ce qui entraîne une hausse du prix du veau de huit jours favorable à la production laitière.

Il est probable que les mesures de politique agricole pourraient être plus efficaces dans les régions sur le point de basculer vers la production laitière que dans les régions où celle-ci est solidement implantée. C'est ainsi que nous avons trouvé dans les Côteaux de Gascogne qu'une hausse relativement faible du prix des bovins maigres pourrait entraîner la substitution de cette production à celle des veaux de boucherie, à condition toutefois que les agriculteurs n'achètent pas de vaches laitières productrices pour se spécialiser dans la production de lait. Cette restriction est évidemment cruciale, elle n'interdit cependant pas tout espoir parce que le passage des veaux de boucherie à la production de maigres peut se faire en utilisant le cheptel de vaches existant tandis que le passage à la production laitière implique pratiquement le changement de races.

Dans les autres régions, les changements seront probablement moins spectaculaires. Nous examinerons successivement ceux qui affecteront la production de maigres et celle de l'engraissement.

(12) G. SEVERAC a avancé l'hypothèse que la production de viande bovine, plus facile à contrôler que la production laitière, avait été imposée par les propriétaires dans les zones où le métayage était important.

(13) ALBERT et al., *op. cit.*, fascicule Combrailles, à paraître.

Evolution dans la production de maigres

En 1962, le Moyen-Ouest et le Charolais ont produit 76 % des animaux d'embouche maigres vendus en France. Pour le Moyen-Ouest, l'existence d'un troupeau de vaches reproductrices en Vendée où les conditions naturelles et la structure des exploitations sont, en fait, assez proches de ce qu'elles sont dans le Maine-et-Loire ou la Mayenne, incite à se demander si le développement de ce troupeau dans les départements voisins ne serait pas possible. Les résultats de l'étude que nous avons menée dans le Choletais ne sont pas très encourageants à cet égard. Il est apparu que c'est la production laitière qui assurait le meilleur revenu aux exploitants. Pourtant, nous avons trouvé que la hausse du prix des bovins maigres pouvait entraîner un développement de cette production à condition qu'il soit possible de trouver des veaux de huit jours sur le marché. On peut alors envisager une spécialisation des éleveurs, certains se consacrant entièrement à la production de lait et d'autres leur achetant des veaux de huit jours pour en faire des animaux à viande. Un tel développement requerrait une certaine organisation du marché des veaux de huit jours car un tri entre ces animaux semble nécessaire. En effet, tous les veaux ne sont pas aptes à donner de bons animaux de boucherie. En outre, la spécialisation laitière risque de réduire les qualités bouchères des animaux, ce qui peut remettre en cause le développement de la production de maigres.

Dans cette même région, l'élevage des animaux d'embouche associé à la production laitière peut être favorisé par la croissance de la surface moyenne des exploitations au cours des années à venir. En revanche, les perspectives de progrès techniques semblent plus grandes dans la production de lait que dans la production de viande, ce qui n'est pas favorable à l'expansion de cette production jointe. Les mesures à prendre pour l'encourager doivent donc surtout porter sur les prix et notamment sur la stabilisation de leurs variations conjoncturelles. Il est certain, en effet, que la sécurité attachée au prix du lait favorise cette production au détriment de l'élevage d'animaux dont le propriétaire ne sait pas quelles seront les performances individuelles ni quels prix il pourra obtenir sur le marché.

Les mêmes mesures semblent nécessaires dans la zone charolaise pour prévenir l'abandon de la production de maigres au profit de la production laitière. La production de maigres, on l'a vu, à partir d'un troupeau de vaches allaitantes est une production extensive qui requiert de grandes surfaces et de grandes quantités de capital par travailleur même si la quantité de capital par hectare est faible. Par suite de l'exigüité relative des exploitations, les éle-

veurs de cette région rencontrent des difficultés économiques importantes lorsqu'ils ne vendent pas de reproducteurs. Les zones de montagne, en revanche, semblent favorables à cette production. L'Aubrac en est un exemple. L'abandon de la traite en montagne et le croisement charolais avec la race locale ont permis le développement de la production d'animaux maigres. Pourtant, le prix élevé de la terre ne favorise pas une utilisation extensive de celle-ci. En outre, la généralisation du croisement provoquée par son intérêt économique met en péril le renouvellement du cheptel de vaches Aubrac, dont les qualités comme « moules à veaux » constituent pourtant un avantage économique notable dans ce type de production.

Les mesures à prendre pour encourager cette production dans le Massif Central et certaines zones des Pyrénées doivent avoir pour but de faciliter la création de grandes exploitations, d'organiser l'élevage régional pour assurer le maintien de la souche de vaches rustique (Aubrac, Salers, Gasconne, Blonde des Pyrénées) et d'organiser la commercialisation. Une telle monoproduction organisée risque d'être très vulnérable aux variations des prix des bovins maigres. Or, actuellement, ces variations sont très fortes. Il est concevable, dans une phase de démarrage de faire assumer une grande partie des risques par la collectivité nationale.

Evolution dans l'engraissement des bovins

Pour l'engraissement, il faut distinguer les régions où il se fait à l'herbe de celles où il se fait à l'auge. Les possibilités de progrès technique dans l'engraissement à l'herbe sont considérables. Les zootechniciens de l'équipe de C. Béranger ont obtenu au Haras du Pin des rendements de viande par hectare deux fois supérieurs aux rendements habituels de la région en utilisant les prairies permanentes de façon plus intensive (rationnement et chargement) et triple en cultivant l'herbe. Malgré l'intérêt économique apparemment évident d'une telle intensification, les voisins de ce domaine du Pin ne semblent pas l'adopter. Nous pensons qu'il doit y avoir des causes plus profondes que la simple ignorance pour expliquer un tel comportement.

Parmi ces causes, il faut probablement inclure les besoins en capital et les aléas techniques d'une production et d'une utilisation intensive de l'herbe. De plus, lorsque l'intensification fourragère est réalisée, c'est probablement la production laitière qui permet la meilleure utilisation de l'herbe ainsi produite. La place importante tenue par les bouchers et les négociants au sein des engraisseurs spécialisés à l'herbe est une autre cause du retard de l'intensification. Pour eux, les pâturages constituent une réserve contre-aléatoire qui joue un rôle straté-

gique dans l'ensemble de leurs opérations commerciales. Par ses exigences, l'utilisation rationnelle d'une production fourragère intensifiée se prête mal à ce rôle. Ces quelques remarques ne sont, en fait, que des hypothèses qui devraient être testées et surtout incorporées dans une analyse complète de l'attitude des agriculteurs vis-à-vis du progrès fourrager. En l'absence d'une telle explication nos connaissances sont insuffisantes pour proposer des mesures d'intervention.

Il est plus facile de faire quelques suggestions relatives à l'encouragement de l'engraissement à l'auge. Il semble bien que les régions céréalières qui disposent également de sous-produits tels que la pulpe de betteraves, devraient être bien placés pour développer cette activité. Celle-ci existe déjà comme on l'a vu dans la première partie de notre exposé. Mais, les céréales ne constituent actuellement qu'une part assez faible des rations d'engraissement. Pourtant, les aliments concentrés, c'est-à-dire apportant une quantité importante d'énergie par kg de matière sèche, sont particulièrement favorables à la croissance rapide. Ils permettent d'obtenir des animaux fournissant des carcasses d'un poids suffisant à un âge assez jeune. Ce type de viande n'est pas celui qui est traditionnellement traité par les bouchers français, si bien qu'il n'est pas toujours très payé. Cependant, il semble bien, malgré les insuffisances de nos connaissances en la matière, que ce type de viande est de mieux en mieux accepté par les circuits commerciaux. En outre, c'est ce type qui semble convenir pour l'exportation vers l'Allemagne et l'Italie. Les obstacles au développement des activités d'engraissement avec beaucoup de céréales tiennent aux difficultés de l'approvisionnement en animaux maigres et de la création de circuits commerciaux et à la faible rentabilité de l'opération d'engraissement proprement dite, compte tenu du rapport actuel de prix entre la viande bovine et les céréales. Les mesures requises pour encourager cette activité doivent porter sur ces différents points. Si elles sont prises et si elles sont couronnées de succès, un changement majeur pourrait alors se produire dans la localisation de la production de viande bovine en France.

CONCLUSION

Compte tenu de ces perspectives, on peut s'attendre que la localisation de la production de viande bovine subisse quelques changements à condition, toutefois, que des mesures appropriées soient prises dans différentes régions. Le goulot d'étranglement principal de l'accroissement de la production de viande bovine étant le nombre de veaux élevés au-delà d'un an, c'est dans les régions où la produc-

tion de maigres peut être encouragée qu'il faut faire porter l'effort principal. Ces régions sont celles de montagne pour le développement du troupeau de vaches allaitantes et les zones laitières dans lesquelles le nombre d'exploitation de taille moyenne est relativement élevé.

De nombreuses zones du Sud-Ouest et du Massif Central ne répondent pas à ces critères. Dans l'hypothèse improbable d'un changement important du rapport de prix entre le veau de boucherie et les gros bovins maigres, elles pourraient devenir productrices de maigres. Mais une telle évolution reste, de toute façon, menacée par le progrès technique dont la diffusion se traduira en premier lieu par un accroissement de la production laitière par vache. Proposer des mesures destinées à empêcher le développement d'une telle production laitière dans ces régions revient à prendre une grave responsabilité parce que le revenu des agriculteurs variera dans des proportions considérables selon que le progrès laitier se fera ou non. Si l'on veut alors prendre des mesures pour promouvoir la production de viande bovine aux dépens de la production laitière tout en sauvegardant les possibilités d'accroissement de revenu des agriculteurs, il faut savoir que ces mesures coûteront très cher.

Quant aux activités d'engraissement, le potentiel important d'augmentation se trouve dans les régions céréalières. Selon que des mesures adéquates seront prises ou non, ce potentiel sera ou non réalisé. S'il en était ainsi, la part du Bassin Parisien dans les ventes d'animaux d'embouche gras augmenterait. En même temps, la part des ventes d'animaux maigres réalisées dans les régions de montagne et certaines autres régions de la zone reproductrice devrait augmenter, atténuant ainsi le rôle prépondérant joué actuellement par la région charolaise et le Moyen-Ouest.

Il importe, toutefois, de souligner que les changements envisagés sont mineurs et qu'ils ne supprimeront pas les excédents laitiers. Les mesures préconisées ici peuvent tout au plus freiner l'accumulation de ces excédents. Ceux-ci illustrent en fait un phénomène beaucoup plus profond : compte tenu des techniques employées, la part de la population active employée en agriculture est supérieure à ce qui serait nécessaire pour ajuster l'offre de produits agricoles à la demande solvable. La solution à long terme du problème agricole des excédents passe par le développement des emplois non agricoles et donc probablement par la croissance de l'industrie. Les mesures que nous avons proposées peuvent cependant être utiles à court terme. Elles s'insèrent dans une régionalisation de la politique agricole. Malheureusement, faute de disposer d'un inventaire des types d'exploitations agricoles dans notre pays, elles restent très fragmentaires.

Tableau I. — Répartition par région des femelles de souche selon la catégorie
et des animaux d'embouche vendus

Zones	Catégories		Femelles laitières	Femelles reproduc- trices	Total femelles	Ventes d'animaux d'embouche	
	Régions					Maigres %	Gras %
ZONE LAITIERE	Moyen-Ouest		24,3 %	3,7 %	19,8 %	42,5 %	28,2 %
	Région de grande cul- ture		9,5 %	1,2 %	7,7 %	4,1 %	17,- %
	Autres départements ..		48,- %	2,6 %	38,- %	5,8 %	23,4 %
TOTAL ZONE LAITIERE			81,8 %	7,6 %	65,5 %	52,4 %	68,6 %
ZONE REPRODUCTRICE + ZONE INTERMEDIAIRE	Région charolaise		2,7 %	19,7 %	6,5 %	33,5 %	10,5 %
	Autres départements ..		15,4 %	61,1 %	25,4 %	14,- %	20,4 %
TOTAL ZONE REPRODUCTRICE + ZONE INTERMEDIAIRE			18,1 %	80,7 %	31,8 %	47,5 %	30,9 %
	ZONE MIDI - MEDI- TERRANEENNE		0,1 %	11,7 %	2,6 %	0,1 %	0,5 %
	FRANCE-TOTAL		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau II. — Nombre de femelles de souche de différentes races locales et races à viande les 1-1-63 et 1-10-64

Race de la zone reproductrice	1-1-1963 (France entière)	1-1-1964 (sans Languedoc ni Provence)
Salers	390,3	366,4
Aubrac	192,6	158,4
Gasconne	187,6	152,9
Blonde des Pyrénées	113,7	122,7
Garonnaise	112,8	105,3
Quercy	31,7	46,7
Mézenc	8,5	4,6
Ferrandaïse		32,1
Bazadaïse	22,6	14,0
<i>Total race locales à viandes</i>	1.102,3	1.003,1
Charolaise	991,5	1.112,9
Limousine	408,4	428,7
<i>Total charolaise et limou- sine</i>	1.399,9	1.541,6
<i>Total races à viande</i>	2.502,2	2.544,7
<i>Total femelles de souche en France</i>	15.283,4	15.637,1

DISCUSSION

F. Clerc. — M. Petit pourrait-il préciser les mesures à prendre pour éviter que des agriculteurs possédant des vaches mais ne produisant pas encore de lait, se mettent à en produire ? Quelles seraient les mesures à prendre pour que les éleveurs produisent plus de viande et moins de lait ? La connaissance de ces mesures serait des plus utiles aux responsables des politiques agricoles au niveau tant national que communautaire...

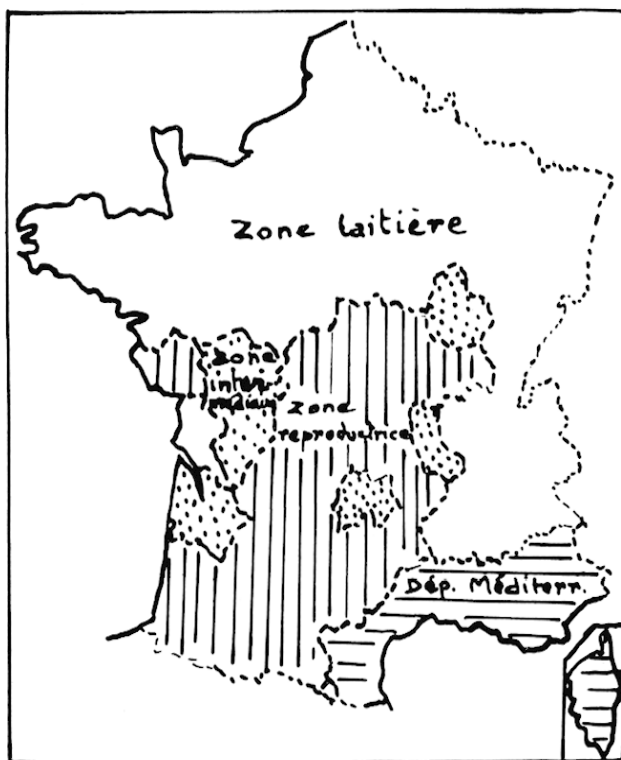
M. Petit. — Ces mesures sont difficiles à préciser. Cette difficulté résulte du changement important nécessaire dans les données économiques sur lesquelles les éleveurs fondent leurs décisions de production. La mise en œuvre d'un tel changement requiert des choix politiques que l'économiste, en tant que tel, ne doit pas faire sous peine de sombrer dans la technocratie. Mais l'économiste peut et doit sans doute préciser les données économiques des choix politiques.

En ce qui concerne l'orientation de la production des éleveurs ayant des vaches mais ne vendant pas de lait, nos recherches montrent que des mesures visant à les encourager à continuer dans cette orientation coûteront très cher de toutes façons. Si la collectivité nationale est prête à dépenser les sommes nécessaires, il est probable que ces mesures devraient être replacées dans le cadre plus général de celles visant à faciliter l'évolution de l'agriculture et son adaptation à la croissance économique. Autrement dit, c'est une véritable politique de structure qu'il faut préconiser, tout en reconnaissant qu'une telle politique ne peut être efficace qu'à long terme et qu'elle requiert des moyens financiers importants.

Il n'en reste pas moins que des mesures spécifiques peuvent freiner le passage vers des systèmes de production laitiers. De telles mesures peuvent être prises pour encourager l'élevage des veaux (subventions), et l'engraissement (augmentation du prix de la viande bovine par rapport au prix des céréales, encouragement des expériences de commercialisation de jeunes bovins pour faciliter la mise sur pied de circuits commerciaux offrant un débouché rémunérateur aux engraisseurs et donc aux éleveurs).

CARTE 1

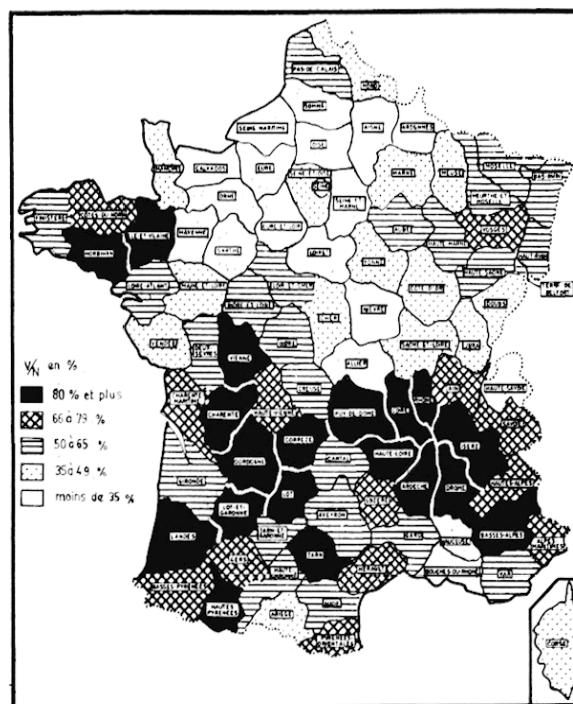
Spécialisation laitière du troupeau



Source : Girard et Barrère, Paris (6).

CARTE 2

Etude du rapport veaux de lait et de boucherie vendus en 1962 pour 100 naissances vivantes en 1962 par département (V/N)

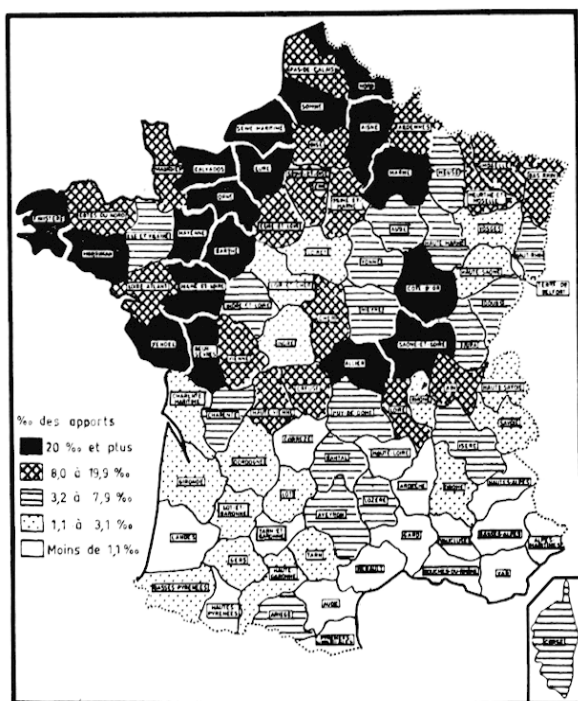


Source : tableau LXXII.

Commentaire résumé : les zones sombres caractérisent les départements où les élevages bovins sont spécialisés dans la production de veaux de lait et de boucherie.

CARTE 3

Répartition (en %) par département des jeunes animaux d'embouche gras ou engraisés à l'auge vendus en 1962 dans l'ensemble du pays

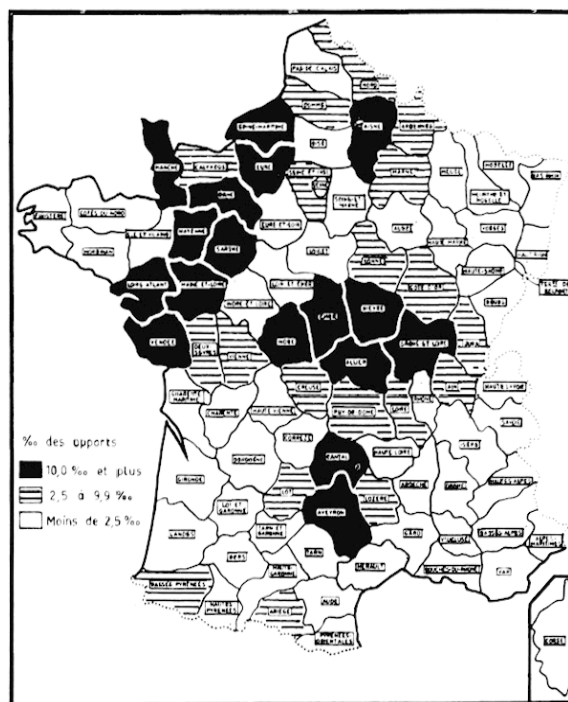


Source : tableau LXXIII.

Commentaire résumé : les zones sombres caractérisent les principaux départements producteurs.

CARTE 4

Répartition (en %) par département des animaux vendus maigres pour embouche en 1962 dans l'ensemble du pays



Source : tableau LXXVII.

Commentaire résumé : les zones sombres caractérisent les principaux départements producteurs sans préjuger de la localisation des acheteurs.